

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 01-274-20 MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'URBANISME DE L'ARRONDISSEMENT D'AHUNTSIC-CARTIERVILLE (01-274)

À toutes les personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressées par le premier projet de règlement d'urbanisme 01-274-20 intitulé :

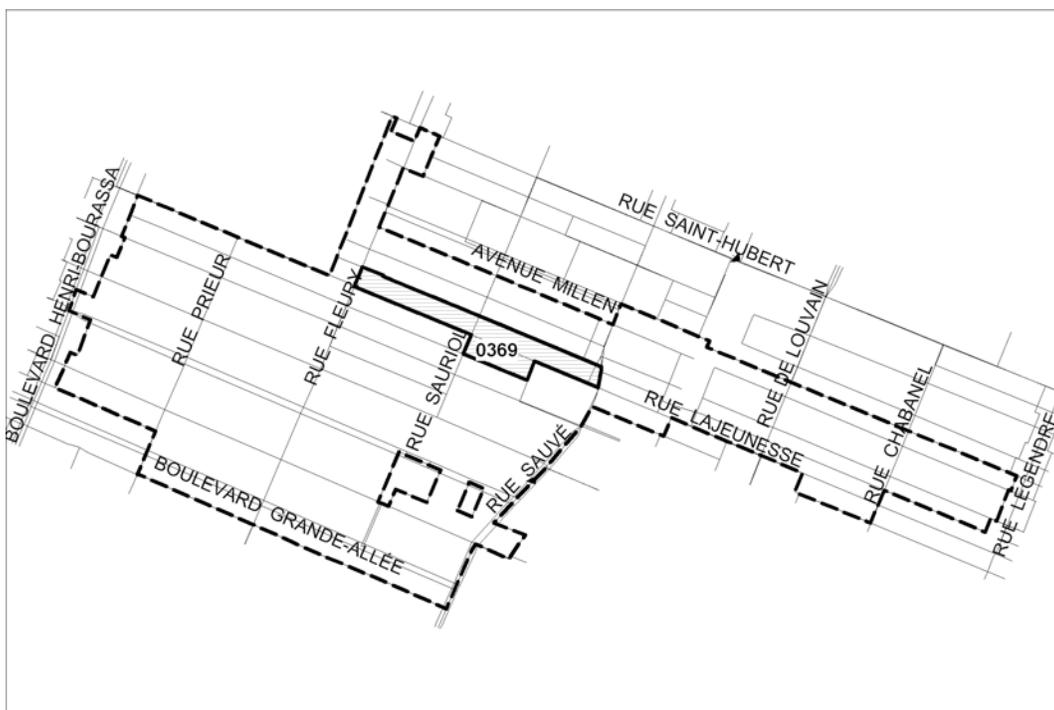
RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'URBANISME DE L'ARRONDISSEMENT D'AHUNTSIC-CARTIERVILLE (01-274) RELATIVEMENT AUX USAGES PRESCRITS SUR LA RUE LAJEUNESSE ENTRE LA RUE FLEURY ET LA RUE SAUVÉ

AVIS est par les présentes donné :

QUE le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, suite à l'adoption à sa séance ordinaire du 6 novembre 2006, d'un premier projet de règlement d'urbanisme portant le numéro 01-274-20, tiendra une assemblée publique de consultation le lundi 4 décembre 2006 à compter de 17 h 30, à la Maison de la culture Ahuntsic-Cartierville, sise au 10300, rue Lajeunesse, 1^{er} étage, Montréal, en conformité avec les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1);

QUE le règlement projeté vise à amender le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274) afin d'éliminer un secteur commercial de la catégorie C.4C sur la rue Lajeunesse entre les rues Fleury et Sauvé et à intégrer cette partie de territoire au secteur adjacent de la catégorie C.2C et H;

QUE le premier projet de règlement 01-274-20 vise la zone 0369, le tout tel qu'illustré ci-dessous :



QU'au cours de cette assemblée publique, la mairesse d'arrondissement (ou un autre membre du conseil d'arrondissement désigné par elle) expliquera le premier projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

QUE ce premier projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

QUE le premier projet de règlement 01-274-20 de même que l'illustration par croquis des zones concernées peuvent être consultés au bureau du secrétaire d'arrondissement, situé au 10794, rue Lajeunesse, Montréal, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

DONNÉ à Montréal, ce vingt-sixième jour de novembre deux mille six.

Me Sylvie Parent
Secrétaire d'arrondissement
Chef de division – Relations avec les citoyens et greffe